



Parrainée par Fabienne BUGNON

Membre Association internationale prévention suicide IASP  
Membre Initiative prévention suicide Suisse IPSILON

C/o Maison des Associations  
Rue des Savoises 15  
1205 Genève  
+41 22 320 55 67  
[info@stopsuicide.ch](mailto:info@stopsuicide.ch)  
[stoparmes@stopsuicide.ch](mailto:stoparmes@stopsuicide.ch)  
[www.stopsuicide.ch](http://www.stopsuicide.ch)

CCP 17-296132-8

## Communiqué de presse

### SUICIDES PAR ARMES À FEU : LES STATISTIQUES SONT CONFIRMÉES

**Genève, 28 décembre 2010 – L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié des données qui sont déjà connues : nous connaissons en Suisse une diminution du nombre de suicides ! Nous connaissons essentiellement une diminution du nombre de suicides par armes à feu, particulièrement notable depuis 2002. Les mesures proposées par l'initiative sur les armes visent à renforcer cette tendance.**

Les statistiques sur les décès par armes à feu regroupées par l'OFS en vue de la votation fédérale du 13 février 2011, montrent que notre pays connaît une diminution du nombre de suicides. Pour Elsa Kurz, Présidente de STOP SUICIDE : « Ces données montrent par ailleurs que la diminution de nombre de suicides par armes à feu est extrêmement forte ces dernières années, en particulier depuis 2002. C'est essentiellement ce qui explique la diminution totale du nombre de suicides en Suisse. »

Dans le même temps, la Suisse a connu une forte diminution du nombre de personnes disposant d'armes à feu militaires. Le nombre de soldats actifs a largement diminué, de même que la remise automatique de l'arme militaire à la fin de l'obligation de servir. Des mesures, essentiellement liées à la législation européenne, de durcissement de l'accès aux armes à feu civiles ont également été introduites. Pour Florian Irminger, membre du Comité de STOP SUICIDE et membre du Comité d'initiative : « Avec le lancement de l'initiative sur les armes, le Parlement et le Conseil fédéral ont également adopté des mesures, qui toutefois ne sont ni suffisantes ni clairement appliquées. Comment contrôle-t-on en effet qui a des munitions militaires à la maison ? »

Elsa Kurz rappelle encore : « La publication des données de l'OFS montre clairement un lien entre l'accessibilité des armes à feu et les suicides par armes à feu. De plus, les statistiques montrent que les méthodes ne sont pas transmissibles, donc il n'y a pas un glissement automatique vers les autres moyens létaux. Notre initiative n'est pas politique, mais pragmatique et vise à diminuer le nombre de décès par armes à feu. »

En Suisse, le suicide reste avec les accidents de la circulation routière la première cause de mortalité des jeunes. La première méthode de suicides des jeunes hommes de 20 à 29 ans reste l'arme à feu. En plus de son travail de prévention, STOP SUICIDE reste donc convaincue que plus peut être fait pour diminuer le nombre de suicides en diminuant l'accessibilité aux armes à feu. Les mesures proposées par l'initiative sur les armes permettront donc de sauver des vies.